MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE DE PARIS

Arrêté fixant la composition de la commission de sélection prévue à l'article 8 du décret n°2005-902 du 2 août 2005, pour le recrutement PACTE dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G, organisé par Université de Paris – session 2021

La Présidente,

Vu la loi n°2001-2 du 3 janvier 2002 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2005-846 du 26 juillet 2005 habilitant le gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi, notamment le 8° de l'article 1er ;

Vu l'ordonnance n°2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat (PACTE) ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres de la commission BAP G, au titre de l'année 2022 :

Monsieur DUDEK Arnaud, président, université Paris Cité
Madame MILLET Véronique, membre, Pôle Emploi Paris Jean Moulin
Monsieur Philippe DUFOUR DELATTRE, membre, université Paris Cité

Fait à Paris, le 5 juillet 2022

Christine CLERICI

Université Paris Cité

Pour la Présidente et par délégation
Jean-Christophe HIBON
Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations